

Année de la Formation/Domaine/Mention : L3 /STAPS/STAPS- Activité physique adaptée et santé Parcours-type : Activité Physique Adaptée et Santé Parcours pédagogique (le cas échéant) : Responsables du parcours APA-S : Monique Mendelson Responsable de la Formation : Isabelle GUILLEMAIN Responsable de l'Année : Hervé Dubouchaud								Code Diplôme : BALAPAZ Code VDI :101 Code Etape : BAL3AA Code VET :211	Date approbation Conseil composante : Date approbation CFU ou CSPM : N° de version dans l'accréditation : Formation Initiale/Formations Continue Présentiel					
Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	Intitulés spécifiques des Blocs de connaissances et de compétences (si différents fiche RNCP)	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation Continue/ Evaluation terminale (ECET) ou Evaluation continue intégrale (ECI) ou Examen terminal (ET)						
								Seconde chance				Règle du Max		
								Seconde chance (intégrée à l'évaluation initiale)	Report note Evaluation continue	Coef. ou %	Evaluation supplémentaire (après publication des résultats de l'évaluation initiale)	Coef. ou %	OUI nouveau coef. EC ou %	OUI nouveau coef. ET ou %
SEMESTRE 5														
		UE 51. Handicap moteur et sa prise en charge			UEO	6	2							X
								non			Ecrit 1h30	2		
		UE 52. Maladies chroniques - approfondissement			UEO	3	1							X
		UE 53. Inclusion			UEO	6	2				Ecrit 1h	1		
		UE 54. Technologie de l'intervention pour les publics à besoins spécifiques			UEO	9	3	non			Ecrit 1h	2		X
		<i>Théorie de l'intervention</i>									Ecrit 1h30	3		
		<i>Sports collectifs</i>												
		<i>Gym douce</i>												
		<i>Manutention</i>												
		UE 55. Création d'activités et d'entreprises en APA			UEO	3	1				dossier	1		X
		UE 56. Anglais de spécialité APA			UEO	3	1				oral	1		X
								non						
Total ECTS / Semestre								30	10					

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

quitus UE 54: tous les étudiants doivent être passés en tant qu'intervenant en TP. Ce quitus est conservé pour la session 2. Il n'est pas conservé l'année suivante en cas d'échec à l'UE. Dans l'hypothèse où les épreuves pratiques prévues dans les présentes modalités de MCCC, ne pourraient avoir lieu pour des raisons extérieures à l'UGA (ex : crise sanitaire, raison de force majeure) ou pour des raisons de sécurité liées à la pratique elle-même, la ou les notes des épreuves de pratique concernées pourraient être neutralisées sur décision du responsable pédagogique. L'UE serait alors évaluée uniquement sur la base des autres épreuves.

Année de la Formation/Domaine/Mention : L3 /STAPS/STAPS- Activité physique adaptée et santé Parcours-type : Activité Physique Adaptée et Santé Parcours pédagogique (le cas échéant) : Responsables du parcours APA-S :Monique Mendelson Responsable de la Formation : Isabelle GUILLEMAIN Responsable de l'Année : Hervé Dubouchaud							Code Diplôme : BALAPA2		Date approbation Conseil composante : Date approbation CFVU ou CSPM : N° de version dans l'accréditation : Formation Initiale/Formations Continue Présentiel				
Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	Intitulés spécifiques des Blocs de connaissances et de compétences (si différents fiche RNCP)	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation Continue/ Evaluation terminale (ECET) ou Evaluation continue intégrale (ECI) ou Examen terminal (ET)					
								Seconde chance				Règle du Max	
								Seconde chance (intégrée à l'évaluation initiale)	Report note Evaluation continue	Coef. ou %	Evaluation supplémentaire (après publication des résultats de l'évaluation initiale)	Coef. ou %	
SEMESTRE 6													
		UE 61. Handicap mental et neurocognitif - handicaps sensoriels		UEO	6	2							X
								non		Ecrit 1h30	2		
								non					
		UE 62. Approche motivationnelle des personnes à besoins spécifiques		UEO	3	1							X
		UE 63. APA aux maladies chroniques et personnes âgées		UEO	6	2							X
								non		Ecrit 1h30	2		
		UE 64. Technologie de l'intervention des activités aquatiques, de combat et psychocorporelles adaptées		UEO	9	3							X
		Aquagym								dossier	1		
		Judo adapté								dossier	1		
		Psychotonie adaptée								dossier	1		
										quitus			
		UE 65. Stage en milieu professionnel, conception et analyse de son interve		UEO	6	2							X
								non		oral	1		
										quitus			
										Ecrit - devoir	0,75		
										écrit - compte	0,25		
Total ECTS / Semestre							30	10					

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

quitus UE 64: tous les étudiants doivent être passés en tant qu'intervenant en TP . Ce quitus est conservé pour la session 2. Il n'est pas conservé l'année suivante en cas d'échec à l'UE.

Quitus UE 65: réalisation des 200h de stage avant la date de la session 2 maximum. Ce quitus est conservé pour la session 2. Il n'est pas conservé l'année suivante en cas d'échec à l'UE.

Dans l'hypothèse où les épreuves pratiques prévues dans les présentes modalités de MCCC, ne pourraient avoir lieu pour des raisons extérieures à l'UGA (ex : crise sanitaire, raison de force majeure) ou pour des raisons de sécurité liées à la pratique elle même, la ou les notes des épreuves de pratique concernées pourraient être neutralisées sur décision du responsable pédagogique. L'UE serait alors évaluée uniquement sur la base des